

Solutions exemplaires

Autor(en): **Lichtenstein, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tec21**

Band (Jahr): **133 (2007)**

Heft Dossier (~~5/03~~) **Ursicht**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-108061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOLUTIONS EXEMPLAIRES

Dans le cadre de «Umsicht – Regards – Sguardi», la SIA a attribué une distinction à sept projets, une reconnaissance à deux autres, et remis un prix spécial. Les exemples distingués prouvent que le développement durable est aujourd'hui davantage qu'un slogan et que ses principes peuvent être déclinés avec profit dans des réalisations concrètes.

La réputation de la SIA auprès du public (et sans doute aussi la manière dont la plupart de ses membres perçoivent leur propre rôle) se fonde sur son expertise en matière de concours d'architecture et d'ingénierie, sur la diffusion de normes techniques et de règlements, ainsi que sur son autorité pour imposer un calcul transparent des honoraires. Ces directives et instruments de travail constituent des outils précieux pour une pratique professionnelle de qualité supérieure et la garantie d'une concurrence loyale, mais ils sont avant tout destinés à assurer la fiabilité du travail au quotidien. Or il y a longtemps que celui-ci ne se résume plus au savoir-faire technique, mais implique bien davantage l'aptitude à concevoir des solutions ménageant l'environnement et bénéficiant d'un consensus social. Reconnaisant cette évolution, la direction de la SIA a souhaité lui rendre justice en distinguant des interventions ayant impliqué une majorité de membres SIA et répondant de façon brillante à ces nouveaux défis avec une vision à long terme. Au cours des travaux préparatoires, la distinction envisagée a été baptisée «Umsicht – Regards – Sguardi», puis lancée pour la première fois en été 2006.

UN TERME DÉPRÉCIÉ

Dans la mesure où elle ne sert que d'alibi à un discours ronflant, l'expression «développement durable» est – à très juste titre – devenue plutôt suspecte. Car les discours sont en l'occurrence inopérants – il s'agit de faits. L'humanité doit aujourd'hui envisager ce qu'elle n'a pas su faire jusqu'ici, ou ce dont elle s'est détournée voici au moins 500 ans, soit depuis le début des temps modernes en Occident. Selon la définition qu'en a donné la Conférence de Rio en 1992, le développement durable signifie qu'une communauté ne peut plus puiser à bien plaisir dans les ressources de la planète, mais que toute avancée civilisatrice doit désormais s'appuyer sur des sources d'énergie renouvelables à l'échelle du bilan global. Cela n'implique pas moins qu'un changement radical de l'attitude prédatrice du monde civilisé, jusqu'ici habitué à exploiter sans grande gêne et à son seul profit les ressources disponibles. Les objectifs du développement durable sont d'une portée immense. La bonne volonté ne suffira pas à les atteindre; il faudra mobiliser toute la richesse de l'inventivité humaine. On peut formuler l'hypothèse que la possibilité de distinguer entre solutions «justes» et «bonnes» solutions (respectivement entre «fausses» et «mauvaises») n'existe plus aujourd'hui: les exigences s'appliquant à une solution «juste» se sont en effet élevées au point que, si elle les remplit, elle est de *facto* la «bonne».

L'INVERSE D'UNE VISION FORMATÉE

La Constitution fédérale élève les objectifs du développement durable au rang d'obligations. Cela veut dire que, chez nous également, il ne s'agira pas «seulement» d'un impératif moral, mais d'exigences quotidiennes auxquelles nous ne pourrions pas nous soustraire. Les responsa-

bles de la SIA ont reconnu l'urgence de la tâche et l'initiative «Umsicht – Regards – Sguardi» est destinée à en imprégner la conscience de ses membres.

Le titre choisi exprime l'attitude ouverte et réceptive aux relations de causes et d'effets qui est nécessaire pour maîtriser cette mission. Il s'agit non seulement d'approfondir les savoirs spécialisés, mais surtout de les appliquer avec davantage de rigueur aux questions dont la complexité requiert une démarche inter- et pluridisciplinaire. Toujours plus de mandats doivent être perçus comme impliquant un réseau de facteurs interdépendants. Pour prendre une image immédiatement accessible, le «Regard» est le contraire d'une vision formatée. La vigilance sur les à-côtés et vers l'arrière signale une attention qui traque les effets annexes imprévus et les évalue. Correspondent-ils à l'objectif poursuivi ou le désavouent-ils ? De telles questions ne dénoteront plus seulement une approche aimable, elles seront indispensables. Toutes les connaissances et les savoir-faire réunis au sein de la SIA doivent être mis au service de cette mission.

SIX CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'appel à candidatures lancé en mars 2006 énumérait six critères pour soumettre et évaluer une contribution: 1) Caractère pilote et travail tourné vers le futur, 2) Interdisciplinarité et pluridisciplinarité, 3) Responsabilité écologique, 4) Pertinence et tolérance sociales, 5) Efficience économique, 6) Prestation culturelle et qualité esthétique. Nous les commentons brièvement ci-après.

CARACTÈRE PILOTE ET TRAVAIL TOURNÉ VERS LE FUTUR:

En quoi consiste l'exemplarité d'une contribution? Faut-il juger le résultat ou le cheminement qui y a conduit? Il est possible, mais pas indispensable, qu'un travail particulier connaisse une diffusion remarquable. Il n'est en revanche nullement souhaitable qu'il soit perçu comme une recette à appliquer telle quelle à d'autres cas. La recherche porte sur des propositions pouvant être citées en exemple – comme des pistes à approfondir – mais pas sur des modèles au sens propre. L'objectif n'est pas la copie, mais le transfert. Il importe donc d'évaluer l'exemplarité d'une proposition au niveau de la méthode, en examinant comment un problème donné a été reconnu et analysé et quelle approche a livré une solution précise.

INTERDISCIPLINARITÉ ET PLURIDISCIPLINARITÉ:

Ce critère renvoie au moyen d'atteindre un but, mais ne constitue pas un objectif en soi. Il repose sur l'idée qu'une réponse jugée valable à l'aune de plusieurs disciplines a davantage de chances de révéler un caractère durable qu'une contribution cantonnée à un seul niveau d'expertise. La seule volonté d'interdisciplinarité ne suffit donc pas, elle doit se traduire par l'adéquation du résultat. Le niveau de réussite est dans tous les cas jaugé à la qualité du projet élaboré.

PERTINENCE ET TOLÉRANCE SOCIALES:

Allant de pair avec l'utilité sociale d'un projet, le développement durable appelle donc le consensus. Dans toute la mesure du possible, une solution devrait s'imposer par la qualité des arguments développés et exclure le fait accompli.

RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE:

La preuve du bilan énergétique favorable d'un projet est une condition aussi indispensable au développement durable que la gestion efficiente des ressources durant toute la durée d'existence de l'ouvrage.

EFFICIENCE ÉCONOMIQUE:

La durabilité exige la vérité des coûts. La solution proposée ou réalisée doit s'avérer économiquement soutenable et intéressante aussi bien pour son promoteur que pour l'utilisateur.

PRESTATION CULTURELLE ET QUALITÉ ESTHÉTIQUE:

En tant que facteur culturel, l'esthétique ne peut être une valeur absolue. Elle dépend essentiellement des vérités et des priorités reconnues par chaque époque. Ainsi, de nouvelles manières d'appréhender la qualité globale d'une proposition en réajustent l'évaluation esthétique, et il importe d'en tenir compte au moment de juger un projet sur ce point. Un enjolivement superficiel du contexte n'y suffit pas; l'esthétique se dégage de l'attention intrinsèque qui a présidé à l'élaboration d'une solution.

LA MAJORITÉ DES CONTRIBUTIONS CONCERNE DES BÂTIMENTS

Pour la présentation des projets, la SIA avait imposé un format d'affiche A0 (84 x 120 cm), avec l'idée qu'une telle surface devait suffire à détailler les données, les objectifs, les participants et le contexte impliqués dans une étude, ainsi qu'une autoévaluation fouillée de sa conformité aux six critères évoqués ci-dessus. Le dispositif prescrit s'est en fait avéré très contraignant et, pour certains cas, extrêmement difficile à tenir. Une prochaine édition de «Umsicht – Regards – Sguardi» devra donc fondamentalement reconsidérer la question du format – de même que le type de contributions susceptibles de figurer parmi les candidatures. Les interventions architecturales n'étaient en effet pas le premier type de travaux visés par le lancement de la distinction. L'appel à candidatures englobait implicitement des études portant sur des questions hydrauliques, touristiques, démographiques ou sociologiques, pour l'aménagement de systèmes de transport, de sites naturels, d'agglomérations ou encore d'infrastructures. Au lieu de cela, la majorité des contributions reçues concernait des bâtiments. Aréopage international de professionnels réputés, le jury s'est réuni les 31 août et 1^{er} septembre 2006. Les 59 projets présentés ont bénéficié d'une évaluation pointue et donné lieu à des discussions de haut niveau. Deux jours durant, on a pu observer ce que parler de qualité à l'aune du développement durable voulait dire et découvrir, par la même occasion, qu'un travail peut présenter des avantages éclatants sans pour autant que les réflexions systémiques qui le fondent répondent aux objectifs de «Umsicht – Regards – Sguardi».

Enfin le jury a été quelque peu surpris du déséquilibre évident entre les régions: tandis que les candidatures en provenance de Zurich se taillent la part du lion, le nord-ouest de la Suisse et en particulier la Regio Basiliensis est à peine représenté. On espère que la prochaine édition de la distinction, prévue en 2009, corrigera cette donne.

Claude Lichtenstein, administrateur de fondations pour l'architecture et le design, architecte ETH,
c.lichtenstein@tiscalinet.ch